



n° 21 – Mars 2019

La communication économique et financière

de l'Association Éthique et Investissement

Les votes en assemblées générales des entreprises cotées

Chaque année à cette époque, E&I attire l'attention de ses adhérents sur la nécessité d'exercer leur responsabilité d'actionnaire en votant ou en transmettant à leurs gestionnaires des recommandations en matière de vote dans les assemblées générales des entreprises qu'ils détiennent dans leur portefeuille

Retour sur les votes de 2018 : Les points « saillants »

La question de la **fiabilité du décompte des votes** est passé au premier plan en 2018. 19 décomptes ont été refait dont un a abouti au rejet d'une résolution, initialement acceptée ! La pression s'accroît ainsi sur les « régulateurs » gardien de la qualité de la démocratie actionnariale. A suivre ...

Le **dialogue entre les entreprises et leurs actionnaires** évolue positivement : de plus en plus d'administrateurs acceptent un dialogue direct avec les investisseurs. Evolution à surveiller et à encourager.

Les **rémunérations des dirigeants** : cette thématique tient une place très importante dans les AG, au détriment sans doute d'autres thématiques moins médiatisées, comme la RSE.

Renouvellements des dirigeants : en 2018 beaucoup de résolutions relatives au renouvellement de PDG, conduisant à des transitions plus ou moins « réussies ».

Les points de vigilance pour 2019

La prise en compte de la contestation actionnariale

Les entreprises qui n'auront pas tiré des leçons des faibles scores obtenus l'année dernière à certaines de leurs résolutions courent le risque d'avoir des refus de renouvellement d'administrateurs cette année.

Le choix des administrateurs

L'arrivée à échéance en 2019 de très nombreux mandats d'administrateurs, sera l'occasion pour les actionnaires d'accorder leurs voix à des candidats ayant prouvé leur réelle indépendance et leurs capacités à décider « utilement » tant dans la dimension financière de l'entreprise que dans sa dimension sociétale et environnementale.

La rémunération des dirigeants

Au-delà d'une vigilance en vue de refuser des rémunérations excessives au regard des performances de l'entreprise et des pratiques du secteur, les clauses de non-concurrence, les packages de départ et la présence de critères extra-financier dans le calcul de la part variable, seront à surveiller de très près.

Geoffroy de Vienne – geoffroy.devienne@sfr.fr
Président

Comité Ethique du fonds Nouvelles Stratégies 50 du 19 Février 2019

Secteur : Logiciels et Services Informatiques

Les membres d’Ethique et Investissement ont participé, le 19 février 2019, au comité Meeschaert destiné à l’analyse du secteur Logiciels et Services Informatiques.

Ce secteur regroupe les éditeurs de logiciel pour les systèmes et ordinateurs ou pour internet, y compris les jeux, ainsi que les services informatiques tels qu’infogérance, conseil, conception et production de systèmes informatiques. En forte croissance de plus de 4 % par an depuis 2011, il a généré en 2017 au niveau mondial 2070 milliards de dollars de R&D. En France seule, les 28.000 entreprises recensées auront créé 60.000 emplois en 2018.

Le progrès technologique continu nécessite un effort social permanent d’attractivité, de formation et de rétention du personnel.

Le développement du Web, du Cloud , du SaaS (abonnement logiciel) bénéficie de la formidable transformation numérique et digitale des entreprises.

Tout ceci soulève des enjeux environnementaux et sociétaux importants : intensité énergétique en forte croissance, écoconception des logiciels et des ordinateurs (durée de vie à allonger) et problème essentiel des systèmes de gestion de la sécurité de l’information (cybersécurité et protection des données personnelles).

Sociétés	E&I	Sociétés	E&I
Capgemini	Conserver	Assystem	Intégrer
Worldline	Conserver	Econocom	Ne pas intégrer
Atos	Conserver	SAP	Conserver
Sopra Steria	Intégrer	Amadeus IT	Exclure
Dassault Systèmes	Ne pas intégrer	Ubisoft Entertainment	Ne pas intégrer (Exclusion)
Alten	Conserver	Temenos Group	Ne pas intégrer
Altran	Exclure	Technicolor	Intégrer
Akka Technologies	Ne pas intégrer		

Les quinze entreprises étudiées ont des notes Vigeo assez dispersées, de 68 pour Technicolor à 38 pour Temenos Group.

Nous avons décidé d’intégrer Technicolor qui a d’excellentes notes dans tous les domaines de la RSE, en particulier pour la gouvernance, le respect des droits de l’homme et l’engagement local. De même nous avons intégré Assystem , qui a une politique très développée pour la santé et la qualité de vie de ses salariés .

En revanche, malgré une gestion du personnel très positive, nous n’avons pas pu intégrer Sopra Steria en raison de son activité dans l’armement. De même nous n’avons pas intégré Dassault Systèmes, dont la gouvernance est peu transparente, ni Ubisoft Entertainment dont l’éthique des affaires est très peu documentée.

Nous avons exclu Altran en raison du manque d’information sur l’éthique des affaires et Amadeus IT pour sa gouvernance discutable (indépendance et rémunération).

La situation des autres entreprises n’est pas modifiée, ainsi nous conservons Capgemini, dont le bilan carbone est très positif et SAP, dont l’engagement RSE et social reste élevé.